



2, rue des Linarois  
86800 LINIERS  
Tél : 05 49 56 64 12  
[contact@liniers.fr](mailto:contact@liniers.fr)

## Conseil Municipal du 20 Mars 2025

(Convocation du 13 mars 2025)

**Présent(e)s** : Pascal Faideau, Vincent Martin, Julie Jamain, Bénédicte Bourdereau, Jacky Surreau, Philippe Plat, Patrice Demuth, Amélie Lacombe, Vincent Pohin, Luice Minot, Odile Rochard

**Excusés ayants donnés pouvoir** : Danielle Lavau, Arnaud Demuth, Melanie Costes.

**Absents** : Eddy Picaud.

- Les votes porteront sur 14 suffrages.

**La séance est ouverte à 18h36**

**1. Désignation du secrétaire de séance** : Julie Jamain

**2. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 20 février 2025** : Aucunes modifications à apporter, le PV est approuvé à l'unanimité

### **3. Délibérations :**

#### **3.1: Vote des taux d'imposition pour l'année 2025**

Mr Martin présente à l'assemblée les différents taux d'imposition, à savoir : 12,76% pour la taxe d'habitation, 36,29% pour le foncier bâtie et 30,95% pour le foncier non bâti. Pas d'évolution par rapport à l'an passé.

Délibération acceptée à l'unanimité.

#### **3.2 : Vote du budget primitif communal de l'année 2025 :**

Mr Martin présente à l'assemblée les dépenses de fonctionnement du budget primitif 2025 : soit 560 624,01€, ainsi que les recettes de fonctionnement du budget primitif 2025 de 560 624,01€, budget à l'équilibre. Mr Martin détail les grandes lignes de ce budget.

Le budget primitif de fonctionnement communal est accepté à l'unanimité.

Mr martin présente ensuite les dépenses et recettes d'investissement du budget primitif 2025, pour un montant à l'équilibre de 46 790€. Il détail les grandes lignes de ce budget (meuleuse, vélo elliptique, équipement salle socio-culturelle, chemin piéton route de Bonnes...). Mr Martin évoque un excédent d'investissement de 24 085,46€

Le budget primitif d'investissement communal est accepté à l'unanimité.

3.3: Demande de subvention ACTIV 3 pour les travaux de l'investissement de l'année 2025 :  
Mr Martin présente aux membres du conseil municipal les différents points d'investissement concernés par cette demande de subvention : les tables de la salle socio-culturelle, l'éclairage, le Barnum, l'isolation de l'accueil de la mairie, ainsi que la laveuse. Cette délibération a déjà été prise lors du précédent conseil mais le montant de la laveuse a changé, il est désormais de 3550€HT. Soit un nouveau montant total de 10 7352€ HT, et donc un montant de subvention ACTIV 3 de 8686,04€, et un autofinancement de 20%.  
La délibération est votée à l'unanimité.

3.4: Modification du RIFSEEP :  
Mr Faideau présente les montant du RIFSEEP (IFSE + CIA).  
La délibération est acceptée à l'unanimité.

#### **4. Questions diverses :**

4.1 : Date des prochaines réunions du conseil municipal  
Les dates à venir seront le : 15 mai, et le 19 juin.

4.2 Date du repas des aînés :  
Le repas offert par le CCAS aux seniors de Liniers aura lieu cette année le 24 mai.

Fin de la séance 19h29

Julie JAMAIN  
Adjointe au Maire

